



15ème législature

Question N° : 28730	De M. Bastien Lachaud (La France insoumise - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > santé	Tête d'analyse >Covid-19 sur le Charles-de-Gaulle	Analyse > Covid-19 sur le Charles-de-Gaulle.
Question publiée au JO le : 21/04/2020 Réponse publiée au JO le : 06/10/2020 page : 6845 Date de changement d'attribution : 07/07/2020		

Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge Mme la ministre des armées sur les cas de covid-19 sur le porte-avions Charles-de-Gaulle. L'origine de la contamination de nombreux marins demeure encore inconnue. Toutefois, on commence à avancer, notamment dans la presse, qu'elle proviendrait du non-respect de certaines consignes données aux marins pour l'escale effectuée par l'équipage du 13 au 16 mars 2020. Le confinement n'a été prononcé que le 17 mars 2020 et les consignes données aux marins retrouvant leurs familles ne sont pas exactement connues du public. Dans ces conditions, M. le député juge plus que hasardeux de laisser penser que l'origine de la contamination serait dans l'inconduite du personnel militaire. Quoi qu'il en soit, il est tout à fait nécessaire d'établir si la contagion aurait pu être évitée et par quels moyens. De même, il importe de s'assurer si quelque dysfonctionnement en est la cause. Ce n'est qu'à cette condition que chacun pourra faire face à ses responsabilités, et en premier lieu l'autorité politique. C'est pourquoi il lui demande si elle est prête à rendre publics tous les éléments de l'enquête épidémiologique sur ces cas.

Texte de la réponse

Comme la ministre des armées s'y était engagée, le ministère a publié le 12 mai dernier le rapport de l'enquête épidémiologique sur l'épidémie de Covid-19 au sein du groupe aéronaval, ainsi que les conclusions des enquêtes de commandement qu'elle avait diligentées. Ces enquêtes ont été menées pour permettre au ministère de comprendre ce qui s'est passé à bord, et d'apprendre de cette crise sanitaire inédite, d'identifier comment notre organisation, nos équipements doivent continuer de s'adapter pour garantir la sécurité sanitaire de nos personnels pendant leurs opérations. Ces rapports relèvent de l'organisation interne du ministère et mentionnent l'identité de nos personnels et des procédures qui n'ont pas à devenir publiques.